

AR Prefecture

005-210500237-20190925-20190925145-DE  
Reçu le 09/10/2019  
Publié le 09/10/2019



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

N° DEL 2019.09.25/145

Thème : MOTION 1

Objet : Motion  
proposée par  
l'ensemble du conseil  
municipal pour l'avenir  
de la desserte  
ferroviaire des Hautes-  
Alpes

Convocation :

Date : 19/09/2019

Affichage : 19/09/2019

Nombre de membres  
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 22

Nombre de  
suffrages  
exprimés : 32

Le **mercredi 25 septembre 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

### Étaient représentés :

GUIGLI Catherine donne pouvoir à AIGUIER Yvon;  
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;  
JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain;  
KHALIFA Daphné donne pouvoir à POYAU Aurélie;  
CIUPPA Marcel donne à pouvoir DAERDEN Francine;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;  
RASTELLO Ann donne pouvoir à BRUNET Pascale;  
HOLLARD Rémi donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène;  
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno;  
DAZIN Florian donne pouvoir à ARMAND Émilie;

### Absents excusés :

GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, MUHLACH Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

**AR Prefecture**

005-210500237-20190925-20190925145-DE  
Reçu le 09/10/2019  
Publié le 09/10/2019

**Rapporteur : FROMM Gérard**

Après des années de mobilisation citoyenne, de pressions politiques et d'atermoiements, l'avenir de la desserte ferroviaire des Hautes-Alpes pourrait prochainement connaître un tournant décisif.

Considérant que la réfection du tronçon Grenoble - Veynes s'avère indispensable, d'une part pour conserver la liaison avec Grenoble, et d'autre part pour proposer un itinéraire de secours indispensable au maintien du train de nuit Paris - Briançon pendant les neuf mois de fermeture de la ligne Valence - Veynes prévus en 2021 pour la rénover entièrement ;

Considérant que les récentes déclarations du secrétaire d'État aux transports concernant la participation de l'État au financement des 6 millions d'euros nécessaires à la réalisation des travaux d'urgence de la ligne Grenoble - Gap menacée de fermeture et l'annonce de l'organisation d'un comité de pilotage de l'Etoile ferroviaire de Veynes jeudi 26 septembre 2019 confirment la volonté de l'État de préserver la desserte ferroviaire des Hautes-Alpes ;

Considérant que ces annonces apparaissent comme autant de signaux positifs qui viennent s'ajouter aux engagements de l'État et de la SNCF de moderniser la ligne et le matériel roulant du train de nuit Paris - Briançon d'ici 2023 ;

Considérant que le comité de pilotage qui se tiendra jeudi 26 septembre en Préfecture des Hautes-Alpes s'annonce décisif.

Pour toutes ces raisons, après en avoir délibéré, l'ensemble des élus municipaux de Briançon :

- Demandent aux Régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Auvergne-Rhône-Alpes de s'engager également à prendre leur part dans le financement des travaux d'urgence de l'axe Grenoble - Veynes.
- Demandent à la direction régionale de SNCF Réseau de faciliter les démarches afin de permettre le lancement prochain des travaux et écarter ainsi tout risque de suspension de la ligne Grenoble - Veynes - Gap à l'horizon de décembre 2020.
- Restent vigilants et mobilisés dans l'attente de la concrétisation de ces engagements.
- Soutiennent la mobilisation du collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes en faveur de cet axe ferroviaire structurant essentiel à la desserte du Briançonnais.

**POUR : 32**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

MOTION 1 DEL 2019.09.25/145

PUBLIÉ LE

Le Maire,  
Gérard FROMM

Signature numérique de Eric DUBOIS  
Le 16/10/2019 17:34:15